



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élection présidentielle

Question écrite n° 113459

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'attitude à l'extérieur de la France des candidats à l'élection présidentielle, durant les mois qui viennent. En effet, il serait souhaitable que, durant cette période d'intense activité politique, certains(es) candidats(es), par inexpérience ou incompétence, ne soient pas conduits(es) à des déclarations intempestives parfois regrettables pour l'image et les intérêts de la France. Dès lors, il conviendrait d'obtenir que les candidats(es) à la fonction suprême puissent être cadrés(es) préalablement à leurs déplacements pour des régions sensibles. Ce cadrage leur permettrait d'éviter des impairs préjudiciables. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113459

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13095